



Orange France
Délégation régionale Languedoc-Roussillon
188, rue Euclide – CS 70068
34967 Montpellier cedex 2

Monsieur le Maire
Hôtel de Ville
Carrefour des Droits de l'Homme
34440 Colombiers

Montpellier, le 9 octobre 2013

Monsieur le Maire,

Vous avez appelé plusieurs fois mon attention sur votre commune de Colombiers concernant l'état de saturation du réseau téléphonique pour le raccordement des nouvelles habitations et la couverture en haut débit ADSL.

J'ai le plaisir de vous confirmer que les travaux engagés d'ores et déjà par Orange, sur ses fonds propres, vont permettre d'améliorer cette situation. En effet Orange est en cours de création d'un NRA (Nœud de Raccordement d'Abonnés) qui couvrira une petite partie de votre commune en intégrant deux zones de Sous-Répartition (SR); son ouverture commerciale est prévue en début d'année prochaine. Cette opération permettra de libérer de la capacité sur le câble cuivre entre Nissan et Colombiers pour les créations de lignes éligibles à l'ADSL sur les deux autres armoires de SR qui desservent principalement le reste de votre commune. Dans l'attente, des solutions provisoires ont été mises en place pour délivrer le service téléphonique aux nouveaux arrivants, toutefois sans possibilité d'accéder à l'ADSL.

Après mise en service du nouveau NRA à Colombiers, les lignes qui seront raccordées sur cet équipement pourront bénéficier de l'ADSL avec des débits importants, jusqu'à 20 Mégabits/s pour certaines. Les lignes qui resteront sur le NRA de Nissan devraient toutes pouvoir être éligibles à l'ADSL, cependant avec des débits plus limités compte tenu de la longueur totale des câbles. Je vous propose de refaire un point après la mise en service de notre NRA.

Vous m'avez également interrogée sur les possibilités d'améliorer les débits ADSL. Techniquement et réglementairement il existe une solution qui permettrait de faire de la montée en Débits ADSL sur les secteurs de Colombiers qui ne seront pas desservis par le nouveau NRA. Il s'agirait d'installer, au niveau de chaque armoire de Sous-Répartition, une armoire ADSL mutualisée pour l'ensemble des opérateurs et une liaison de fibre optique entre cette armoire et le central téléphonique de Nissan. C'est ce que l'on appelle « NRA MeD ». Ce type d'opération est entièrement à la charge des collectivités locales qui doivent lancer une étude puis un appel d'offres, avec un budget estimatif moyen de l'ordre de 150 à 200 000 euros par site, incluant les travaux pour l'armoire de mutualisation (PRM - Point de Raccordement Mutualisé, offre réglementée par l'ARCEP) et la fibre optique. Aucun devis ne peut être fourni car la procédure passe nécessairement par un marché public.

Pour votre information, le déploiement du Très Haut Débit (y compris Montée en Débits) a fait l'objet d'études départementales (SDTAN) conduites par les Départements et la Région et en relation avec le SGAR à la



Préfecture de Région. Vous pouvez vous rapprocher du Conseil général de l'Hérault pour en connaître le contenu. Par ailleurs le Gouvernement a lancé en février 2013 le plan « France Très Haut Débit » dans lequel il est clairement stipulé que, en dehors des zones aménagées par les opérateurs privés, l'Etat apportera son soutien logistique et financier aux projets de Réseau d'Initiative Publique d'envergure au moins départementale.

Dans l'attente des réseaux Très Haut Débit, je rappelle qu'il existe des solutions satellitaires qui permettent des débits jusqu'à 20 Mégabits/s , pour un abonnement mensuel voisin de celui de l'ADSL. Notre filiale Nordnet, notamment, qui commercialise l'internet par satellite, est à disposition de vos administrés pour leur apporter toutes les informations utiles , appel gratuit au 0 800 66 55 55 ; www.nordnet.com

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma parfaite considération.

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Chantal Poyet", written in a cursive style.

Chantal Poyet
Directrice des relations avec les collectivités locales